

**Sujet :** [INTERNET] Avis sur le projet éolien de la commune de SAINT BON

**De :** >

**Date :** 14/10/2022 à 23:49

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique .

Messieurs ,

Au nom de l'ASERC-51 ( Association Sauvegarde Environnement des Riverains de Charleville )  
51120

je me dois de m'exprimer au sujet de ce projet . .

Un de plus dans ce secteur du Sud-Ouest marnais , fort impacté , mais sans aucun doute un de trop .

Les règles installées pour le démarchage des propriétaires des parcelles susceptibles de recevoir des

aérogénérateurs , ne sont pas respectées par les développeurs .

- Aucun des beaux emphytéotiques signés par les propriétaires ne font apparaitre l'aspect technique ,

les implications sur l'environnement , la faune , la flore , le sol , etc .. Pas d'avantage sur les conditions

de démantèlement des matériels devant être positionnés sur ses parcelles .

- Faute d'une signature en présence d'un conseil éclairé , les propriétaires n'ont pas été informés du

caractère irrévocable de leurs engagements , ils n'ont pas été non plus conscients qu'ils concédaient

un droit réel , susceptible d'hypothèque et de cession , ni même du déclassement automatique des

parcelles en terrains industriels et plus encore des implications fiscales qui en découlent .

Contre toutes attente , le porteur de projet se trouve dans l'incapacité de présenter une projection des

travaux nécessaires et indispensables au raccordement du poste de livraison à un poste source quel

qu'il soit , sachant que selon les informations détenus de RTE , les postes connus actuellement sont

saturés et ne peuvent accueillir de nouveaux branchements . Ce qui est le cas pour la majorité des projets

Sud Marnais actuellement , et qui aura un impact financier et environnemental important . Cela sème

un doute certain sur la qualité et la fiabilité des projets en général et ce projet en particulier .

Les Hauts de France ainsi que le Grand Est réunis comptabilisent 3900 éoliennes qui n'auront même pas

fournies pour la même période en 2022 ce qu'à fournie la centrale de Nogent sur Seine .

Comment parler

d'une évolution , la perte de confiance est notoire auprès des habitants , ce qui est navrant après toutes

les promesses faites ..

Viennent s'ajouter à ce constat , une qualité de vie dégradé , un paysage altéré , un horizon

déformé , ces  
éléments essentiels à nos choix ayant déterminés nos lieux de vie , que l'on nous enlève sans  
nous  
demander nos avis avant même le début du projet . La convention ARRHUS pourtant convention  
européenne  
n'est pas appliquée .

Le projet de SAINT BON s'inscrit comme une hérésie de plus et ne s'inscrit pas comme une  
avancée pour la  
population ,

Au nom de l'ASERC-51 , je m'oppose au projet de SAINT BON

G . D

Fait à CHARLEVILLE 51120 le 14 octobre 2022